

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance	plénière

Vendredi 26 avril 2019 - 9h30 et 14h00 Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

1. Communications

2. Prise en considération

2.1. Proposition de résolution relative à la lutte contre l'antisémitisme à Bruxelles déposée par Mme Viviane Teitelbaum, M. David Weytsman et M. Jacques Brotchi doc. 143 (2018-2019) n° 1

3. Examen des projets et des propositions

- 3.1. Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération conclu entre la Communauté flamande, la Commission communautaire française et la Commission communautaire commune relatif au parcours d'accueil obligatoire des primo-arrivants à Bruxelles-Capitale doc. 142 (2018-2019) n° 1 et 142 (2018-2019) n° 2
 - Rapporteur : M. Gaëtan Van Goidsenhoven
 - Discussion générale
 - Discussion et adoption des articles
- 3.2. Proposition de décret et ordonnance conjoints relatifs au médiateur bruxellois doc. 115 (2018-2019) n° 1, 115 (2018-2019) n° 2, 115 (2018-2019) n° 3 et 115 (2018-2019) n° 4
 - Rapporteur : M. Gaëtan Van Goidsenhoven
 - Discussion générale
 - Discussion et adoption des articles
- 3.3. Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté flamande, la Région wallonne, la Communauté française, la Commission communautaire commune, la Commission communautaire française et la Communauté germanophone concernant le financement des soins en cas de recours à des institutions de soins en dehors des limites de l'entité fédérée doc. 128 (2018-2019) n° 1 et 128 (2018-2019) n° 2

- Rapporteur : M. Fabian Maingain
- Discussion générale
- Discussion et adoption des articles
- 3.4. Proposition de résolution relative à la sensibilisation et au statut du burn-out déposée par M. Marc Loewenstein, M. Jamal Ikazban et M. Pierre Kompany doc. 130 (2018-2019) n° 1 et 130 (2018-2019) n° 2
 - Rapporteur : M. Sevket Temiz
 - Discussion générale
 - Discussion et adoption du préambule et du dispositif
- 3.5. Proposition de résolution relative au système de prévention et d'indemnisation des maladies professionnelles

déposée par Mme Catherine Moureaux, M. Pierre Kompany et Mme Caroline Persoons

doc. 131 (2018-2019) n° 1 et 131 (2018-2019) n° 2

- Rapporteuse : Mme Kenza Yacoubi
- Discussion générale
- Discussion et adoption du préambule et du dispositif
- 3.6. Projet de décret relatif à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des institutions publiques de la Commission communautaire française doc. 132 (2018-2019) n° 1 et 132 (2018-2019) n° 2
 - Rapporteur : M. Marc Loewenstein
 - Discussion générale
 - Discussion et adoption des articles
- 3.7. Projet de décret portant assentiment à l'Accord de partenariat sur les relations et la coopération entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et la Nouvelle-Zélande, d'autre part, fait à Bruxelles le 5 octobre 2016 doc. 134 (2018-2019) n° 1 et 134 à 139 (2018-2019) n° 2

Projet de décret portant assentiment à l'Accord de dialogue politique et de coopération entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République de Cuba, d'autre part, signé à Bruxelles le 12 décembre 2016 doc. 135 (2018-2019) n° 1 et 134 à 139 (2018-2019) n° 2

Projet de décret portant assentiment à l'Accord de partenariat stratégique entre l'Union européenne et le Canada, signé à Bruxelles le 30 octobre 2016 doc. 136 (2018-2019) n° 1 et 134 à 139 (2018-2019) n° 2

Projet de décret portant assentiment à l'Accord-cadre global entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et l'Australie, d'autre part, fait à Manille le 7 août 2017

doc. 137 (2018-2019) n° 1 et 134 à 139 (2018-2019) n° 2

Projet de décret portant assentiment à l'Accord de coopération en matière de Partenariat et de Développement entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République islamique d'Afghanistan, d'autre part, signé à Munich le 18 février 2017

doc. 138 (2018-2019) n° 1 et 134 à 139 (2018-2019) n° 2

Projet de décret portant assentiment à l'Accord établissant une association entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et l'Amérique centrale, d'autre part, fait à Tegucigalpa le 29 juin 2012

doc. 139 (2018-2019) n° 1, 139 (2018-2019) n° 1a et 134 à 139 (2018-2019) n° 2

- Rapporteuse : Mme Kenza Yacoubi
- Discussion générale conjointe
- Discussion et adoption des articles
- 3.8. Proposition de décret modifiant le décret relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'Action sociale, de la Famille et de la Santé afin d'autoriser la création de salles de consommation à moindre risque déposée par M. Julien Uyttendaele, M. André du Bus de Warnaffe, M. Fabian Maingain et Mme Zoé Genot doc. 140 (2018-2019) n° 1 et 140 (2018-2019) n° 2
 - Rapporteuse : Mme Kenza Yacoubi
 - Discussion générale
 - Discussion et adoption des articles
- 3.9. Proposition de résolution pour une prise en charge adaptée des personnes atteintes du trouble du spectre de l'autisme et un soutien renforcé de leurs proches déposée par M. Jamal Ikazban, Mme Julie de Groote, Mme Caroline Persoons, M. Gaëtan Van Goidsenhoven et Mme Magali Plovie doc. 141 (2018-2019) n° 1 et 141 (2018-2019) n° 2
 - Rapporteuse : Mme Simone Susskind
 - Discussion générale
 - Discussion et adoption du préambule et du dispositif
- 3.10. Projet de décret et ordonnance conjoints de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française, relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises doc. 144 (2018-2019) n° 1 (Sous réserve)
 - Rapporteur : à désigner
 - Discussion générale
 - Discussion et adoption des articles

4. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 9h00)

fixée(s) à 12h00

5. Vote

des points dont la discussion est terminée, à partir de 15h00.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés (ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21